Nutri-arbre Hauert Engrais arbres pour la fumure de fond 6 + 8 + 10 + 1.2



Nutri-arbre est un engrais organo-minéral NPK contenant du magnésium et des oligo-éléments. Il convient particulièrement aux arbres dont l'habitat est insuffisant ou dont les conditions d'implantation sont difficiles. Nutri-arbre favorise la cicatrisation des plaies et stimule la formation de substances immunitaires. De plus, il compense la perturbation causée par la suppression des feuilles mortes - ces dernières contiennent des oligo-éléments tels que cuivre, fer, bore et manganèse. Nutri-arbre peut être épandu ou mélangé au substrat et fournit alors à la plante des substances nutritives pendant plusieurs mois ; si l'on opte pour ce que l'on appelle la fumure de fond, Nutri-arbre dure environ 6 à 9 ans sous forme de dépôt et a ainsi un effet équilibrant. Nutri-arbre est alors fourni sous forme sèche, et introduit dans la zone des racines (jusqu'à une profondeur de 50 cm maximum). Pas besoin d'arroser ensuite.

EMPLOI

La nourriture pour arbres peut être épandue ou mélangée au substrat et fournit alors à la plante des substances nutritives pendant plusieurs mois ; si l'on opte pour ce que l'on appelle l'alimentation en profondeur, la nourriture pour arbres dure environ 6 à 9 ans sous forme de dépôt et a ainsi un effet équilibrant et naturel. La nourriture pour arbres est introduite à sec dans la zone des racines (jusqu'à une profondeur maximale de 50 cm) sous forme de "fuites". Il n'est pas nécessaire de l'arroser.

DOSAGE

- Pour la fertilisation de base directement lors de la plantation : enfouir 3 kg de Nutri-arbre par m³ directement dans le substrat et bien arroser ensuite.
- Pour la fertilisation de base des plantes existantes : épandre 80 -120 g par m² en surface et enfouir légèrement. Un arrosage effectué ensuite accélère l'action du produit.
- Pour la fumure de fond : la fumure de fond devrait être appliquée dans la surface racinaire élargie, c'est-à-dire ligne d'égouttement de l'arbre (= volume de la couronne) plus 2 m de circonférence. Un trou de 50 cm de profondeur et de 5 cm de diamètre est percé par m² de surface et rempli de 500 g de Nutri-arbre. Selon l'outil utilisé, les trous peuvent être percés ou forés.

ANNOTATION

La fumure de fond n'est pas une fertilisation de type habituel, mais une méthode de fertilisation spéciale, spécifique aux arbres, qui consiste à apporter l'engrais dans la zone supérieure des racines (profondeur d'environ 40 à 50 cm). En interaction avec les organismes présents dans le sol, on obtient un effet de dépôt naturel. Les trous de nutrition (Ø env. 5 cm) peuvent être percés ou forés. Ils doivent contenir 400-600 g d'engrais et être remplis jusqu'à 10 cm en dessous du bord. La fumure de fond doit être effectuée dans la zone de la surface racinaire étendue (couronne plus 3 m) ; dans le cas d'arbres situés en bord de voie de circulation, la « nutrition » doit être effectuée sur la plus grande surface possible. Il est préférable de commencer à une distance appropriée du tronc ou en fonction de la formation des racines et de travailler en cercles concentriques espacés de 80 cm ; les trous de nutrition sont également espacés d'environ 80 cm. Si l'espace de plantation est limité, les dimensions sont réduites à 60 cm.

Convient à Fertilisation initiale

Culture/planteArbresTaille du conditionnement25 kgDosage3 kg/m³SaisonÉté

Type d'engrais/catégorie prod. phytosanitaire organique et minéral

Propriétés/compositionorganique et minéralDomainePaysagisme, Pépinière

- Engrais organo-minéral NPK avec magnésium, soufre et fer
- 6 % N Azote total
- 5 % NA Azote ammoniacal
- 1 % NO Azote organique
- 8 % P₂O₅ Phosphate total
- 10 % K₂O Potasse soluble à l'eau
- 2 % MgO Magnésium soluble à l'eau
- 9 % S Soufre
- 20 % OS Matière organique d'origine végétale

Stockage

Conserver le produit au sec, dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l'alimentation pour animaux. Sa durée de conservation est illimitée s'il est stocké comme il se doit (à l'abri du gel et au sec). Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d'utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d'origine.

Élimination

Apporter les emballages vides non nettoyées dans les déchetteries communales.